

## Direction départementale des territoires

Metz, le 9 Septembre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau Délégation Territoriale de Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau

Affaire suivie par : Romain DECCO

Tél: 03 87 28 30 84

E-mail: romain.decco@moselle.gouv.fr

Mairie de Beyren-Lès-Sierck 42 place de la Mairie 57570 Beyren-lès-Sierck

OBJET : Dossier de déclaration concernant l'aménagement d'un lotissement de 33 lots à BEYREN-

LES-SIERCK

Notification mairie

RÉF.:

57-2020-00206

P.J. :

Copie du récépissé de déclaration

dossier de déclaration + notes complémentaires

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

aménagement d'un lotissement de 33 logements à bâtir à BEYREN-LES-SIERCK

Ce dossier a été déposé par : SODEVAM

14bis Boulevard PAIXHANS - CS 50 584 - 57011 METZ Cedex 01

Je vous transmets, sous ce pli, pour information:

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagné des notes complémentaires;

- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2020-00206 en date du 03 juin 2020, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline DELLINGER